

TRAIN + VÉLO

Le guide pratique



TER. POUR ETRE BIEN, BOUGEONS MIEUX.



Confort, sécurité et vitesse d'un côté... exploration, détente et forme de l'autre, le vélo et le train sont deux moyens de transport complémentaires, soucieux de l'environnement.

Aussi, si vous voulez aller au travail ou vous balader à vélo, que ce soit pour quelques heures ou durant vos vacances, dans notre région ou à l'autre bout de l'Europe, pensez à la solution train !

Ce guide a été conçu pour vous permettre de découvrir les différentes formules mises à votre disposition pour bien combiner train et vélo. Vous y trouverez de nombreuses idées de balade en vélo dans notre région, et l'ensemble des équipements mis à votre disposition dans les gares du Nord-Pas de Calais.

Et si vous n'êtes pas encore équipé(e), n'hésitez pas à louer un vélo (de nombreux loueurs sont installés près des gares) et à tenter une première escapade à la découverte de notre belle région. Vous serez vite conquis(e)...

Nous vous souhaitons de belles balades en train et à vélo.

Sommaire

Partir avec son vélo

P 4-5

Expédier son vélo

P 6-7

Balades à vélo

dans le Nord-Pas de Calais

P 8-11

Circuits touristiques

P 12-15

Découvrir l'Europe
à vélo

P 16-17

Quelques conseils
pratiques

P 18-19



Partir avec son vélo




Envie d'une escapade à vélo dès votre arrivée en gare ? Vous souhaitez emporter votre vélo sur votre lieu de vacances ?

Les TER mais aussi les TGV, ou les Corail Intercités peuvent vous accueillir avec votre vélo. Vous voyagez en toute sérénité et le récupérez à la descente du train, tout simplement.

Mode d'emploi

Sans réservation

S'il est préalablement démonté et rangé sous housse (dimensions maximales 120 x 90 cm en vente dans les magasins de sport), votre vélo peut voyager avec vous gratuitement, dans les espaces bagages de tous les trains.

Non démonté, il est accepté gratuitement dans les trains TER et dans certains Corail Intercités, dans la limite des places disponibles. Seul un vélo est accepté par extrémité de chaque TER GV. Des espaces dédiés à bord se trouvent dans la voiture identifiée par le symbole  placé à l'extérieur.

Pour les liaisons transfrontalières vers la Belgique, les vélos sont acceptés sur les lignes : Lille - Tourcoing - Anvers - Ostende et Lille - Ascq - Tournai - Liège. Le transport des vélos est une prestation payante en Belgique : vous devez systématiquement vous présenter au Chef de Bord avant le départ du train afin de vous acquitter d'un supplément.

Lors de la mise en place d'autocars de substitution, l'offre vélo n'est pas assurée.

Conseils :

- **Évitez les heures de pointe** : vous aurez plus d'espace pour votre vélo.
- **Fixez votre vélo aux emplacements prévus à cet effet** et dans tous les cas, faites attention aux autres voyageurs.
- **Prenez un peu d'avance** : vous pourrez ainsi charger et décharger votre vélo en toute sérénité.
- **Utilisez les goulottes et rampes métalliques** pour monter les escaliers d'accès aux quais.

Avec réservation

Pour les Corail Intercités et de nombreux TGV, vous devez faire la réservation d'un emplacement pour votre vélo au moment de l'achat de votre billet. Pour 10 €* , vous bénéficiez d'un emplacement garanti (4 à 6 emplacements vélos disponibles).

Conseil :

- **Plus vous réserverez tôt** plus vous aurez de chance d'avoir une place pour vous et votre vélo.

* Tarif au 1^{er} juillet 2008.

Besoin d'informations ?

Internet : www.velo.sncf.com vous informe sur l'offre vélo de la SNCF, les trains accessibles et les possibilités de balades dans votre région.

Téléphone : en appelant **Contact TER** au **0891 671 059** (0,23€ TTC/min du lundi au vendredi de 6 h à 20 h) pour tout renseignement ou au **36 35** (0,34€ TTC/min) pour effectuer votre réservation.

Sinon, n'hésitez pas à vous informer en gares, en boutiques ou auprès d'un chef de bord pour connaître l'emplacement des espaces vélos dans le train.



Expédier son vélo



Vous souhaitez retrouver votre vélo sur votre lieu de destination en évitant la contrainte du transport ?

Vous pouvez l'expédier comme n'importe quel bagage. Le Service Bagages de la SNCF le prend en charge et vous le livre directement sur votre lieu de séjour.

Pour cela, vous avez le choix entre deux formules :

- **Livraison depuis et vers une agence Sernam pour 39€⁽¹⁾**

Ce service fonctionne du lundi au vendredi, hors jours fériés. Votre vélo vous sera livré le surlendemain du jour de son dépôt dans une agence Sernam.

- **Livraison de porte à porte (domicile ou gare) pour 49€⁽¹⁾**

Votre vélo vous sera livré directement à domicile (ou mis à disposition à la gare de votre choix), avant 18h, le surlendemain du jour de la remise de votre vélo. Ce service est ouvert du lundi au vendredi, hors jours fériés.

⁽¹⁾ Tarifs en vigueur au 7 octobre 2007.

Réservation

Le transport de votre vélo est à réserver en même temps que votre billet. La réservation s'effectue en gare, en boutique SNCF, ou par téléphone au 36 35 (0,34€ TTC/mn) au moins 24h avant votre départ (paiement par carte bancaire).

Ce service est disponible sur rendez-vous en agence Sernam dès votre réservation.

Une garantie : la protection de votre vélo

Vous nous confiez votre vélo et nous vous garantissons un acheminement sécurisé jusqu'à votre destination. Bien protégé pendant son transport, votre vélo vous rejoindra sur votre lieu de séjour sans souci.

Adresses utiles

SERNAM Services
Rue des Saules
59 111 LESQUIN
Tel : 03.20.49.42.00

SERNAM Services
Rue François Hennebiques
62 223 ST LAURENT BLANGY
Tel : 03.21.60.85.00

À savoir

En cas de non-respect des délais de livraison convenus, la SNCF vous dédommage d'une somme forfaitaire. Ce montant constitue une indemnité maximale due pour le préjudice résultant d'un retard à la livraison d'un envoi de bagages.

En cas de perte ou d'avarie, la SNCF peut verser une indemnité par vélo. Nous vous recommandons donc de souscrire une assurance adaptée. Pour tout renseignement appelez le 36 35 (0,34€ TTC/mn), dites "bagage".



Balades à vélo

dans le Nord-Pas de Calais



Quoi de plus agréable qu'un vélo pour bien découvrir une région ? Arpenter les chemins en famille ou entre amis pour connaître et profiter de la nature, de la culture et de l'histoire de la région. S'arrêter quand on le veut pour bénéficier d'un panorama ou pour s'offrir une petite pause gourmande...

Pendant les week-ends et les vacances, laissez-vous tenter par les itinéraires cyclables du Nord-Pas de Calais. Des véloroutes et des voies vertes vous sont proposées dans chaque département pour une grande variété d'escapades adaptées à tous les niveaux et à toutes les envies.

Mais la meilleure façon de bien commencer une promenade à vélo, c'est de prendre le train !

Il vous permet de vous rendre rapidement au point de départ de votre balade, en profitant d'un voyage confortable et d'un vrai moment de détente.

Ce mode de transport ne vous obligera pas à revenir à votre point de départ pour boucler votre parcours : vous pouvez en effet tout aussi bien prendre votre train de retour depuis une autre gare. Une souplesse qui vous permettra d'envisager une grande balade avec des paysages très différents et une vraie découverte de notre région. Des idées de parcours sont disponibles sur le site www.ter-sncf.com.

Quelques informations utiles

Location

Vous pouvez louer un vélo à proximité de plusieurs gares de la région (les loueurs recommandés sont indiqués en pages 10 et 11).

Pour faciliter la location de votre vélo, la SNCF met en place des partenariats avec des loueurs de vélos*.

Si vous effectuez une balade Train + Vélo, ces loueurs recommandés pourront vous proposer des avantages et de multiples services annexes tels que des tarifs réduits, la garantie d'horaires d'ouverture adaptés, un service de mise à disposition des vélos en gare.

Vous les repèrerez facilement grâce au logo suivant



*retrouvez les informations sur le site www.ter-sncf.com



Services de location de vélos⁽¹⁾

Calais Ville 

OPALE VELO SERVICE
39 boulevard Jacquard
62100 CALAIS
Tel: 03 21 00 07 41
www.opaleveloservices.free.fr

Lille Flandres

TRANSPOLE
Location d'e-bike
Place des Buissons
59000 LILLE
Tel: 08.20.42.40.40

Maubeuge 

MAISON DU TOURISME
porte Mons
59600 MAUBEUGE
Tel: 03 27 62 11 93

Dunkerque

LOCA PLAGE
2 Digue Alliés
59140 DUNKERQUE
Tel: 03 28 66 07 22

HOLIDAY BIKES

137 rue de Paris
59000 LILLE
Tel: 03.20.14.30.00

Roubaix


















































TRANSPOLE
Location d'e-bike
Tel: 08.20.42.40.40

Saint-Omer 

LES BELLES ECHAPPÉES
Route d'Arques
Ferme de l'Abbaye
62500 CLAIRMARAIS
Tel: 03 21 98 11 72

(1) Liste indicative et non exhaustive, dans ou à proximité des gares.

Les équipements et services dans les gares de votre région

En gare de	Parking à vélos	Abri à vélos fermé	Loueur de vélos
Armentières			
Arnèke			
Arras			
Ascq			
Aubigny en Artois			
Audruicq			
Aulnoye Aymeries			
Bailleul			
Bauvin Provin			
Beaurainville			
Bergues			
Bertry			
Béthune			
Beuvry			
Boulogne Tintelleries			
Bourbourg			
Calais ville			
Cambrai			
Cassel			
Caudry			
Quinchy			
Don Sainghin			
Douai			
Dourges			
Dunkerque			
Esquelbecq			
Etaples Le Touquet			
Fourmies			
Gravelines			
Hazebrouck			
Hénin Beaumont			
La bassée			
Landas			
Le Cateau			
Le Quesnoy			
Leforest			
Lens			
Lesquin			
Lillers			
Loos lez lille			
Maroeuil			
Maubeuge			
Montigny en Ostrevant			

En gare de	Parking à vélos	Abri à vélos fermé	Loueur de vélos
Montreuil sur mer			
Nieppe			
Nœux			
Orchies			
Ostricourt			
Pérenchies			
Phalempin			
Pont d'Ardes			
Rang du Fliers Verton			
Ronchin			
Rosult			
Roubaix			
Ruminghem			
Salomé			
Santes			
Savy Berlette			
Seclin			
Somain			
St Amand Les Eaux			
St Omer			
St Pol sur Ternoise			
Steenwerck			
Strazelle			
Templeuve			
Tincques			
Tourcoing			
Valenciennes			
Vimy			
Watten Eperlecques			
Wattignies Templemars			
Wavrin			
Wimille Wimereux			

Accessible dès maintenant

Ouverture prévue en 2009

Loueur recommandé SNCF

Mobilier Urbain situé sur le parvis de la gare



Le TER Nord-Pas de Calais et le Conseil régional proposent aux abonnés un service gratuit d'abris à vélos sécurisés. Vous pourrez ainsi déposer votre vélo en gare et voyager dans nos trains en toute liberté.

Pour obtenir votre badge magnétique :

- Appelez le Centre de Relation Clientèle au **0891 671 059** (0,23 €/min du lundi au vendredi de 6h à 20h) pour recevoir votre formulaire d'adhésion, ou téléchargez-le sur le site **www.ter-sncf.com**
- Allez au guichet de votre gare pour vous acquitter d'une caution de 5 € qui correspond aux coûts de fabrication du badge magnétique. Un «titre caution» vous sera alors remis.
- Envoyez le dossier (le formulaire, le titre de caution, 1 photocopie de votre carte d'abonné TER) à l'adresse suivante :
Centre Relation Client - Contact TER
37 rue de Tournai
59043 LILLE Cedex
- Le badge magnétique vous sera envoyé à domicile dans les 3 jours ouvrables. Il vous permettra d'accéder à l'abri à vélos choisi.

Pour interrompre ce service ?

C'est tout simple : envoyez le badge magnétique au Centre Contact TER ainsi qu'un RIB.

La caution vous sera remboursée sur votre compte bancaire. Si vous ne disposez pas de RIB, nous vous retournerons le «titre caution» pour un remboursement en gare.





Au cœur de la Flandre (p14)

- Legendes**
- Balade
 - Véloroute
 - Voie verte
 - Transflandres
 - ▬▬▬▬ Réseau ferré TER
 - ▬▬▬▬ Réseau ferré Grandes Lignes

Voie Verte
 La voie verte est "une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers".
 Les voies vertes sont aménagées en site propre sur les emprises des voies de chemin de fer désaffectées, de berges des voies d'eau, de pistes forestières, de chemins ruraux...

Véloroute
 Une véloroute est un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, continu (sans interruption, y compris dans les villes), jalonné et sécurisé. Les véloroutes empruntent tous types de voies sécurisées dont les voies vertes.

Transflandres
 Train touristique franco-belge desservant les villes de Bruges et Ostende – accepte les vélos sous-conditions.

Quelques balades à vélo

Retrouvez tous les itinéraires de balades au départ des gares de notre région sur www.ter-sncf.com



Au cœur de la Flandre

Partez à la découverte du patrimoine historique et architectural de la Flandre française. Au détour d'un village, vous passerez près de remparts et de beffrois fiers de leur histoire, ou de chapelles disséminées dans la campagne.



Infos

Gare de départ : Dunkerque
Gare d'arrivée : Hazebrouck
Difficulté : moyenne
Distance : 45 km
Durée : 4 heures



Dunkerque

Coudekerque-Branche

D916A

Bergues

Quaédypre

Wylder

D18

Oudezeele

D218

Cassel

D59

Hazebrouck

A voir

Dunkerque :

Le port, la vieille ville

Bergues :

ville fortifiée par Vauban

Mont Cassel :

sommet des Flandres

Le parcours

Depuis la gare de Dunkerque, prendre la direction de Coudekerque afin d'atteindre la D72. Continuer sur cette route jusqu'à Coudekerque-village pour prendre ensuite la D916 A.

Le parcours passe ensuite par Bergues, Quaédypre, Wylder, Oudezele, Cassel, Sainte-Marie-Cappel et Hondeghem pour arriver à Hazebrouck. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans Bergues pour ce parcours mais la visite de la ville vaut le détour.

Le long de la Sambre

De Jeumont à Hautmont, la voie verte suit la Sambre, rivière canalisée, bordée par des rangées d'arbres frémissant au vent. Le parcours offert est agréable et champêtre, vous passerez plusieurs bourgs sympathiques : Marpent et sa jolie écluse, Boussois, Recquignies... et découvrirez les vestiges de l'industrie régionale. Vous y découvrirez un contraste saisissant !

Le parcours

La voie verte suit la Sambre. Une seule rive est aménagée et à chaque pont, il convient de gagner la rive opposée. On pénètre dans Maubeuge (après environ 12 km) par le quai de Jemmapes. Les remparts de Maubeuge méritent vraiment une balade. Pour traverser la ville, il faut ensuite emprunter le mail de la Sambre et regagner le halage une fois le boulevard de l'Europe franchi.

Infos

Gare de départ : Jeumont
Gares d'arrivée : Maubeuge
ou Hautmont
Difficulté : moyenne
Distance : 21 km
Durée : 2 heures 30 min



A voir

Maubeuge :
ville fortifiée, zoo

-  Parc naturel
-  Gare
-  Église, abbaye
-  Beau village
-  Zoo
-  Port
-  Point de vue
-  Monument



Retrouvez d'autres idées de balades sur le site www.ter-sncf.com

Découvrir l'Europe à vélo



Vous avez soif de voyages et de rencontres ? L'Europe vous est ouverte ! Vous pouvez la découvrir en vélo grâce au réseau ferroviaire européen. Né d'une coopération étroite entre les différentes compagnies, celui-ci s'étend sur 200 000 kilomètres de voies et dessert plus de 25 000 gares. Il assure tous types de liaisons entre les aéroports internationaux, les grandes villes, et les petites localités. Vous voyagez en toute tranquillité et dès la descente du train : en selle ! Votre vélo vous attend, prêt pour l'aventure.

Réservation

Les conditions d'accès étant différentes d'un pays à l'autre, nous vous conseillons de vous renseigner sur le site www.velo.sncf.com (onglet "parcourir l'Europe").

Si vous projetez de faire plusieurs escapades sur une courte période, vous pouvez vous procurer un Rail Pass (comme InterRail ou Eurail) : il offre des voyages illimités dans une zone géographique constituée d'un ou plusieurs pays et pour un certain nombre de jours.



Votre vélo

Votre vélo est accepté dans la plupart des trains (dans la limite des places disponibles) mais parfois uniquement sous housse, nous vous conseillons donc de vous renseigner avant de partir, sur les modalités de fonctionnement et les tarifs appliqués pour chaque pays et chaque compagnie. Vous retrouverez toutes ces informations, pays par pays, sur www.railpassenger.info

Liens utiles

Lignes Internationales

- <http://www.elipsos.com>
(Trains de Nuit d'Espagne vers la France, l'Italie et la Suisse)
- <http://www.tgv-lyria.fr>
(Ligne Grande Vitesse reliant la France et la Suisse)
- <http://www.thalys.com>
(Ligne Grande Vitesse reliant la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne)
- <http://www.eurostar.com>
(Ligne Grande Vitesse reliant la France et l'Angleterre)
- <http://cisalpino.com>
(Trains entre l'Allemagne, la Suisse et l'Italie)
- <http://www.citynightline.de>
(Ligne Grande Vitesse reliant l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark et la République Tchèque)

Billets Internationaux

- <http://www.interrailnet.com>
(Billets de train pour les citoyens européens)
- <http://www.railpass.com>
(Billets de train pour les citoyens non-européens)
- <http://www.britainonrail.com>
(Billets de train pour la Grande-Bretagne et l'Europe)



Quelques conseils pratiques



- 1.** Prenez votre place sur la chaussée : roulez à 1 m des voitures en stationnement afin d'éviter les ouvertures de portières.
- 2.** Faites attention aux camions, prenez vos distances afin de ne pas vous positionner dans un angle mort. Ne doublez jamais les véhicules lourds par la droite.
- 3.** Soyez toujours vigilants à la circulation et à ce qui se passe autour de vous : piétons, voitures stationnées, sorties de garage ou de parking, autobus, chiens, trous dans la chaussée, ...
- 4.** Respectez le code de la route et roulez prudemment à proximité des piétons.
- 5.** Entretenez régulièrement votre vélo (freins, éclairage, pneus, sonnette, etc.).
- 6.** Soyez visibles : feux rouge à l'arrière et blanc à l'avant, réflecteurs (avant et arrière dans les roues et sur les pédales). Le gilet réfléchissant est obligatoire de nuit hors agglomération ...

Pour stationner votre vélo en sécurité

il est important de toujours l'attacher :

- avec un **cadenas en U** recommandé par la FUBicy (seuls les antivols en U d'un prix minimum de 30 € offrent une bonne résistance),
- à un **point fixe** (arceau de stationnement pour vélo, mobilier urbain...),
- **par le cadre et la roue avant** (la roue avant est plus facile à démonter que la roue arrière).

Autres recommandations :

- **attacher son vélo** même pour un arrêt de quelques minutes,
- **éviter de stationner** son vélo dans des endroits peu fréquentés et mal éclairés, même à l'intérieur d'un immeuble (couloir ou hall), il est nécessaire de l'attacher à un point fixe,
- **remplacer les attaches rapides** des roues et de la selle par des écrous,
- **ne laisser aucun accessoire détachable** (éclairage, sacoches, compteur...),
- le **cadenas étrier** de la roue arrière, très pratique, est un bon antivol complémentaire.



Pensez au marquage contre le vol :

Il s'agit de faire **graver sur le cadre de votre vélo** un numéro identifiant, appelé Bicycode®, répertorié dans un fichier national géré par la FUBicy (Fédération des Usagers de la Bicyclette). Ce numéro permet de contacter plus rapidement le propriétaire du vélo volé quand celui-ci est retrouvé. Chaque année, 100 000 vélos volés sont retrouvés mais ne peuvent être restitués faute d'identification.

- Pour savoir où faire graver votre vélo, contactez l'Association Droit au Vélo (ADAV).
- Pour plus d'informations sur le marquage et les tests antivols, vous pouvez consulter le site internet : **www.bicycode.org**

Si malgré toutes ces précautions, vous vous faisiez voler votre vélo, déclarez toujours le vol auprès des services de police.



Adresses utiles

• En région Nord-Pas de Calais :

Association Droit Au Vélo (ADAV)

03.20.86.17.25

www.droitauvelo.org

info@droitauvelo.org

Espace Info Energie - Déplacement (animé par l'ADAV, vous apporte des conseils personnalisés pour une mobilité alternative)

03.20.52.97.58

www.info-deplacements.org

• En France et en Europe :

FUBicy (Fédération des Usagers de la Bicyclette)

www.fubicy.org

FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme)

www.ffct.org

AF3V (Association Française pour les Véloroutes et les Voies Vertes)

www.af3v.org

FNCDT (Fédération Nationale des Comités Départementaux du Tourisme)

www.fncdt.net

ECF (European Cyclists' Federation - Fédération Européenne des Cyclistes)

www.ecf.com

<http://www.velo.sncf.com>



Ce guide est réalisé en collaboration avec l'Association Droit Au Vélo (ADAV)



Je me renseigne

- en **gare**,
- sur **Contact TER**
par téléphone ou sur internet

